

Prestations cliniques et de formation en 2003

dans les Hôpitaux universitaires de Pédiatrie Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich ainsi que dans les Hôpitaux de Pédiatrie Aarau, Lucerne, St-Gall

Collège des médecins-chefs des Hôpitaux pédiatriques A

Les huit hôpitaux pour enfants et adolescents mentionnés ci-dessus (catégorie A selon classification FMH) forment un réseau bien réparti en Suisse sur le plan géographique, qui est complété par des établissements pédiatriques régionaux (catégories B et C).

Ce document a comme premier but d'informer sur l'état actuel des prestations cliniques et de formation. Les critères qui doivent être remplis pour offrir aux patients pédiatriques des soins optimaux dans un environnement approprié pour chaque catégorie d'âge du nouveau-né jusqu'à l'adolescence correspondent à ceux retenus dans la «Charte de l'enfant hospitalisé» [1] qui sert de référence pour la définition de l'environnement hospitalier approprié et que tous les hôpitaux mentionnés ci-dessus remplissent.

Ce texte devrait à l'avenir servir de document de référence pour:

- le développement de réseaux régionaux pour la formation post-graduée;
- la planification de prestations multidisciplinaires hautement spécialisées au niveau national;
- la planification de la relève.

L'enseignement pré-gradué et la recherche ne sont pas mentionnés ici, ils feront l'objet d'un document à part.

Les prestations cliniques hospitalières et ambulatoires et leur organisation

Le tableau 1 montre les prestations cliniques de pédiatrie générale, spécialisée et interdisciplinaire ainsi que les réseaux de soins avec d'autres spécialités qui sont disponibles. Comme l'indique le tableau, la majorité des spécialisations pédiatriques sont reconnues comme formations approfondies intégrées dans le titre de spécialiste en médecine de l'enfant et de l'adolescent. Seules l'allergologie et l'immunologie clinique, l'inféctiologie et la médecine intensive correspondent à des titres de spécialiste séparés mais les titulaires ont accompli une formation de base d'au

moins 3 ans en pédiatrie. Ces spécialisations répondent au besoin d'intégrer les spécificités pédiatriques liées aux éléments développementaux et de prendre en compte les problèmes de malformations et maladies congénitales. De plus, tous ces spécialistes ont une compétence attestée par la formation pour les gestes médico-techniques appropriés pour les patients pédiatriques. Les connaissances nécessaires à la pratique de ces gestes se sont fortement développées avant tout au cours des derniers 20 ans. Contrairement à ce qui est le cas en médecine adulte, l'activité spécialisée est concentrée sur les hôpitaux pédiatriques. Les spécialistes pédiatriques sont peu nombreux à l'heure actuelle. Ceci est documenté par les chiffres publiés par la FMH [2].

En 2002, 932 pédiatres FMH avec une activité professionnelle sont enregistrés par la FMH. Ci-dessous (tab. 2) est indiqué le nombre de médecins pédiatres en possession d'une formation approfondie et, entre parenthèses, celui des médecins en pratique privée.

Doivent être rajoutés les pédiatres qui ont un deuxième titre de spécialiste (inféctiologie, médecine intensive, allergologie et immunologie clinique), dont le nombre n'est pas listé séparément des spécialistes d'adultes par la FMH.

On est amené à constater qu'environ 20% des pédiatres ont une spécialisation supplémentaire, que ce soit une formation approfondie ou un autre titre de spécialiste. Selon la même statistique le nombre de spécialistes en médecine adulte correspond à environ 50% des médecins internistes.

Les spécialistes pédiatriques sont pour la plupart d'entre eux intégrés ou au moins associés à un hôpital pédiatrique. Cette organisation se justifie vu la taille de la population concernée et permet la concentration de plateaux médico-techniques performants qui prennent en compte les besoins de chaque catégorie d'âge pédiatrique; elle est défendable sur le plan économique. Dans certaines régions, les spécialistes de médecine adulte disposant d'une expérience clinique avec les enfants ont une activité de consultant dans un hôpital pédiatrique pour

Correspondance:
Prof. Dr Gregor Schubiger
Hôpital d'enfants
CH-6000 Lucerne 16

Tableau 1

Prestations cliniques hospitalières et ambulatoires.

	Genève	Lausanne	Berne	Bâle	Zurich	Aarau	Lucerne	St-Gall
<i>Unités spécifiques à la pédiatrie</i>								
Métabolisme	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	–	–	–
Croissance/Développement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	–	(Oui)	(Oui)
Médecine de l'adolescent	Oui	Oui	–	Oui	Oui	–	–	Oui
<i>Unités interdisciplinaires hautement spécialisées</i>								
Chirurgie cardio-vasculaire péd.	Oui	Oui	Oui	–	Oui	–	–	–
Transplantation cœur (péd.)	Oui	Oui	Oui	–	Oui	–	–	–
Transplantation moelle osseuse	Oui	–	Oui	Oui	Oui	–	–	–
Transplantation rénale (péd.)	Oui	Oui	Oui	–	Oui	–	–	–
Transplantation foie (péd.)	Oui	–	–	–	–	–	–	–
Transplant. pulmonaire (péd.)	Oui	Oui	–	–	Oui	–	–	–
Neurochirurgie (tumeurs)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	–	Oui
Chirurgie oncologique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	(Oui)	(Oui)	(Oui)
<i>Réseaux de soins interdisciplinaires*</i>								
Chirurgie pédiatrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Réhabilitation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rhumatologie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Protection de l'enfant	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Orthopédie pédiatrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Anesthésiologie pédiatrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ORL pédiatrique	Oui	Oui	–	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Psychiatrie enfant et adolescent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Radiologie pédiatrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dermatologie	Oui	Oui	–	Oui	Oui	Oui	Oui	–
Génétique médicale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	–	–	–
Pédopathologie	Oui	Oui	–	Oui	Oui	–	–	–
Gynécologie pédiatrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	(Oui)	Oui

* Réseau signifie que la prestation correspondante est à disposition, soit dans un service autonome, soit par consultations.

l'exercice de leur spécialité. Au vu de l'accroissement des connaissances et des possibilités thérapeutiques dans les spécialités pédiatriques et en l'absence d'une garantie de formation appropriée des spécialistes d'adultes pour les spécificités pédiatriques, cette organisation est difficile à justifier.

Tableau 2

Médecins pédiatres en possession d'une formation approfondie (= en pratique privée).

Néonatalogie	35 (19)
Neuropédiatrie	27 (13)
Endocrinologie-diabétologie pédiatrique	19 (14)
Gastroentérologie pédiatrique	13 (8)
Cardiologie pédiatrique	16 (6)
Néphrologie pédiatrique	6 (1)
Hémato-oncologie pédiatrique	21 (5)
Pneumologie pédiatrique	19 (10)

La collaboration existante avec les spécialistes d'adultes en milieu hospitalier est actuellement largement basée sur le concept que le spécialiste vient vers l'enfant plutôt que d'exposer l'enfant à une hospitalisation dans des services d'adultes. Ce concept devrait devenir la règle partout où c'est possible, et la formation continue de ces médecins doit être garantie. Seule cette solution permet de garantir la sécurité des gestes médico-techniques et des interventions chirurgicales (p.ex. par la présence d'un anesthésiste avec une formation appropriée). Certains hôpitaux ont édicté des règles à ce sujet.

Au cours des vingt dernières années, on observe dans les hôpitaux pour enfants un mouvement des soins hospitaliers vers des soins ambulatoires, ce qui représente un avantage certain pour les patients. La durée moyenne de séjour a diminué de façon importante et la prise en charge spécialisée et multidisciplinaire en ambulatoire s'est fortement développée.

Tableau 3

Prestations cliniques et nombre de candidats de formation post-graduée.

SSP – Section hospitalière: Résumé des prestations cliniques et nombre de candidats de formation post-graduée.

Synopsis 2003 (Jour repère: 1 ^{er} janvier 2003)	Cliniques pédiatriques universitaires A															Cliniques A non universitaires									Total
	Genève			Lausanne			Berne			Bâle			Zurich			Aarau			Lucerne			St-Gall			
	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	Disponibilité de spécialistes	Reconnaissance	Candidats	
	*	#	§	*	#	§	*	#	§	*	#	§	*	#	§	*	#	§	*	#	§	*	#	§	
<i>Titre</i>																									
Pédiatrie	xxx	A	40	xxx	A	36	xxx	A	26	xxx	A	29	xxx	A	37	xxx	A	14	xxx	A	12	xxx	A	18	212
Soins intensifs pédiatriques	xxx	A	2	xxx	B	1	xxx	A	1	xxx	A	0	xxx	A	3	xxx	C	0	xxx	B	0	xxx	C	0	7
Infectiologie	xxx	A	1	xxx		0	xxx	A	0	xxx	A	1	xxx	A	2	xx	B	0	x		0			0	4
Immunologie / Allergologie	xx	Ba	0	xx		0	xxx			xxx	A	0	xxx	A	1	x		0	x		0	xxx		0	1
<i>Formation approfondie</i>																									
Néonatalogie	xxx	A	1	xxx	A	2	xxx	A	2	xxx	A	1	xxx	C	3	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	0	11
Neuropédiatrie	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	2	xxx	A	1	xxx	B	0	xxx		0	xxx	A	1	7
Hémato-oncologie pédiatrique	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	3	xxx	B	1	xx		0	xxx	A	0	8
Cardiopédiatrie	xxx	A	1	xxx	B	1	xxx	B	0	xxx	B	1	xxx	A	4	xxx			xx		0	xxx		0	7
Néphrologie pédiatrique	xxx	A	1	xx	A	1	xx	A	0	xx	B	0	xxx	A	0						0	xx			2
Endocrinologie / diabétologie péd.	xxx	A	0	xxx	B	1	xxx	A	0	xxx	A	0	xxx	A	1	x		0	x		0	xx		0	2
Pneumologie pédiatrique	xxx	A	1	x		0	xxx	A	1	xxx	A	1	xxx	A	1	x		0	x		0	xx	B	0	4
Gastroentérologie pédiatrique	xxx	A	1	xxx	A	0	x		0	xx	A	1	xxx	A	1			0	xx	A	0	xx	B	0	3

* Disponibilité de spécialistes: xxx team avec remplaçant; xx 1 spécialiste engagé fixe; x consultant externe.

Etablissement de formation post-graduée pour titre FMH ou formation approfondie: catégorie A/B/C.

§ Nombre de candidats en formation pour titre FMH ou formation approfondie 2003 (non identique au nombre de postes d'assistants).

Prestations de formation (Pédiatrie générale, spécialisée et formations approfondies) (voir aussi site FMH: www.fmh.ch)

Les huit hôpitaux de catégorie A assument une grande partie de la formation en pédiatrie, définie comme médecine de l'enfant et de l'adolescent au niveau suisse comme au niveau européen. Par conséquent, la plupart des postes de formation (tab. 3) sont réservés pour la formation en pédiatrie générale et un nombre

restreint, variable selon les besoins, pour les formations spécialisées, les médecins généralistes ou d'autres spécialistes. Pour la plupart des formations spécialisées, un complément de formation dans de grands centres à l'étranger est exigé.

Afin de permettre aux futurs pédiatres de compléter leur formation dans les hôpitaux périphériques, des réseaux de formation se sont déjà formés partiellement en Suisse romande et dans la région de Zurich; l'extension de tels réseaux à d'autres régions est souhaitable.

Note explicative pour les tableaux 1 et 3

Le nombre de candidats indique le nombre de médecins en formation, il n'est pas identique avec le nombre de postes de médecins. Le nombre de médecins ayant terminé la formation varie fortement d'un établissement à l'autre. Selon les indications de la SSP, le nombre de candidats ayant réussi le diplôme de spécialiste en pédiatrie ne suffit pas pour couvrir les besoins en pédiatres installés [3]. Par ailleurs, il y a un manque de pédiatres généralistes hospitaliers et de spécialistes qualifiés, qu'il s'agit de combler progressivement.

En ce qui concerne les prestations hautement spécialisées, la collaboration entre les huit hôpitaux permet d'offrir aux enfants de toutes les régions l'accès aux prestations d'un centre hautement spécialisé. Pour les réseaux de soins interdisciplinaires, une grande partie des disciplines mentionnées, notamment celles qui sont impliquées pour un grand nombre de patients, sont intégrées dans le même bâtiment en tant que clinique ou division indépendante.

Conclusion

Ce document présente les prestations cliniques et de formation des huit hôpitaux pédiatriques telles qu'elles existent en 2002. Il représente une base pour l'extension de réseaux de formation déjà existants et pour la planification future de prestations nouvelles hautement spécialisées. Il faut cependant souligner que les prestations spécialisées pour les pathologies fréquentes doivent être disponibles dans chacun des hôpitaux, ce qui garantit aussi l'offre de prestations multidisciplinaires comme elles se sont fortement développées en pédiatrie.

Références

- 1 Association suisse l'enfant et l'hôpital, Case postale 416, 5600 Lenzburg, tél. 062 888 01 77, fax 062 888 01 01.
- 2 FMH. Statistique médicale FMH 2002, Bull Méd Suisses 2003;84(17):802-24.
- 3 Haldi H, Bubenhofer A. Paediatrica 1999; 9(1):22-7.